

# Règlement

## Festival de bridge de la Loire 2024-2025

Le festival comporte 8 tournois par paires réalisés en présentiel. Les donnes sont pré-distribuées (24 donnes minimum jouées à chaque séance).

Pour être classé, un(e) joueur(se) doit avoir joué au moins 6 tournois, les 6 meilleurs seront pris en compte. Toutefois, afin de promouvoir la participation des joueur(se)s classé(e)s dans le groupe Challenge, les 5 meilleurs résultats sont pris en compte pour être classé.

Le classement final sera effectué sur la base des meilleurs pourcentages obtenus pour les trois groupes suivants : Scratch (tous groupes confondus), Performance ( $IC > 45 - IC \leq 65$ ), Challenge ( $IC \leq 45$ ). En cas d'ex-æquo, le plus faible indice de compétition est placé devant. En cas de nouvelle égalité, la personne ayant le moins de points d'expert est classée devant.

Inscription préalable sur le site de la FFB : rubrique compétition - comité du lyonnais - festival – festival de bridge de la Loire.

Début des tournois à 14h15 précises : au-delà aucune paire ne sera acceptée, sauf cas de force majeure.

Droit de table : 10€ par joueur.

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral (Lionel DUBOURGNON).

Les résultats provisoires, seront proclamés à la fin de chaque séance et confirmés après contrôle sur le site de la FFB puis mis sur le [site du challenge](#).

Point d'expert et de performance pour les joueurs classés en fonction des dotations qui seront attribuées par le comité du lyonnais. Le nombre maximum de points de performance attribués à une personne dans le groupe Scratch est de 10. Il est de 5 dans le groupe Performance sauf si cette personne bénéficie d'une meilleure attribution par son classement Scratch.

5 participations permettent d'être invité à la manifestation de clôture d'une valeur d'environ 50€.

Remise du prix Crédit Mutuel à la paire classée première de chaque tournoi suivant la règle du serpent.

Le challenge de la Loire est ouvert à tous. Il n'est pas réservé aux seuls joueurs de la Loire, mais les joueur(se)s classé(e)s doivent avoir une licence dans le comité du lyonnais pour bénéficier d'une dotation en points.